

Politique : Santé et bien-être des élèves

Numéro : P – 8.007

Catégorie : Élèves

Page : 1

Approuvée : le 15 septembre 2008

Modifiée : le 10 septembre 2018

1. Préambule

Le Conseil scolaire catholique Providence est d'avis qu'une alimentation saine, accompagnée d'une vie active, peut aider à diminuer les risques de maladies et de blessures et peut aider à protéger contre des problèmes de santé (Gouvernement du Canada). Il reconnaît également que l'alimentation saine et la vie active peuvent avoir une incidence positive sur l'apprentissage et la réussite des élèves. Le Conseil croit alors qu'il est important d'encourager les élèves à adopter un style de vie qui favorise leur santé et leur bien-être.

2. Énoncé

- 2.1 **Attendu que** le Conseil scolaire catholique Providence est d'avis que les élèves, les parents et les tuteurs, les membres du personnel et le Conseil ont une responsabilité partagée en matière de santé et de bien-être des élèves;
- 2.2 **Attendu que** le Conseil scolaire tient à ce que les élèves prennent en main leur propre santé et bien-être en fonction de leur stade de développement cognitif, affectif, social et physique et de leur capacité d'autogestion;
- 2.3 **Attendu que** le Conseil scolaire tient à encourager les élèves à adopter une alimentation saine et une vie active dans toutes ses sphères d'activités;
- 2.4 **Attendu que** le Conseil scolaire tient à encourager des comportements sains et positifs chez les élèves afin de gérer et minimiser les risques de blessure et de maladie;
- 2.5 **Attendu que** le Conseil scolaire reconnaît ses obligations découlant de loi, de règlements et Notes Politique\Programmes en matière de santé et de bien-être des élèves.

Il est décidé que le Conseil scolaire autorise l'administration à élaborer une procédure administrative relative à la santé et au bien-être des élèves.

Dans ce document, ainsi que dans toutes les politiques du Conseil, un genre inclut l'autre, tout comme le singulier englobe le pluriel lorsque le contexte l'exige.

Renvoi : PA – 8.007 – Santé et bien-être des élèves